Checklist du registre de sécurité ERP

Pour contrôler un registre existant avant une visite de la commission. Elle ne remplace pas le registre.

1. Établissement

Établissement		**Type et catégorie**	
Exploitant		**Contrôle réalisé par**	
Date du contrôle		**Prochaine visite de la commission**	

2. Contenu du registre (CCH R143-44, rédaction en vigueur au 1er juillet 2026)

Rubrique	Texte	Présente	Dernière inscription	Observations
Travaux d'aménagement et de transformation : dates, nature, entrepreneurs, architecte ou technicien	R143-44 1°			
État nominatif et hiérarchique du service de sécurité	R143-44 2°			
Consignes générales et particulières en cas d'incendie, consignes d'évacuation (types de handicap)	R143-44 3°			
Dates des contrôles et vérifications, observations	R143-44 4°			
Dates des exercices de sécurité incendie	R143-44 5°			
Vérifications réalisées et mesures de correction des écarts constatés	R141-10			
Dossier des solutions d'effet équivalent, le cas échéant	R141-11			
Vérifications par technicien compétent : date, nom du vérificateur, objet, relevé annexé	GE 10			
Convention avec un organisateur, le cas échéant	MS 46			

R143-44, R141-10, R141-11 : code de la construction et de l'habitation. GE 10, MS 46 : arrêté du 25 juin 1980.

3. Suivi des vérifications périodiques

Périodicité : celle fixée par les dispositions applicables à votre type d'établissement et par vos contrats.

Installation	Vérificateur	Date	Rapport n°	Observations levées le
Système de sécurité incendie, alarme				
Désenfumage				
Éclairage de sécurité				
Extincteurs, RIA				
Installations électriques				
Gaz, chauffage				
Ascenseurs				
Portes et clapets coupe-feu				

4. Exercices et service de sécurité

Date de l’exercice	Nature	Participants	Observations

Fonction	Nom	Signature	Date
Exploitant ou représentant			
Chef de service de sécurité incendie			